



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS
DU CONSEIL EUROPÉEN DES JEUNES AGRICULTEURS***

Jeudi, 16 mars 1989

Monsieur le Président

Chers amis,

1. En vous accueillant ici, je suis heureux de vous adresser mon très cordial salut et de vous remercier pour votre aimable visite.

Au cours de ces journées, vous célébrez le trentième anniversaire du Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs, sous le patronage des organismes compétents de la Communauté économique européenne, au siège de la FAO. Votre rencontre vous donne l'occasion d'une réflexion commune sur le chemin parcouru et sur les perspectives ouvertes en Europe par les dispositions nouvelles qui entreront en vigueur en 1993. Je tiens à vous dire l'intérêt que je porte aux thèmes que vous abordez ensemble.

2. En effet, l'analyse de la situation présente de l'agriculture, dans le cadre de la politique agricole communautaire, vous conduit à considérer l'ensemble de l'activité de votre milieu professionnel, ou plutôt de votre milieu social, aujourd'hui marqué par les mutations considérables intervenues au cours de ces dernières décennies.

Dans ce bref entretien, il ne m'appartient pas d'évoquer les étapes parfois difficiles d'une construction européenne dans laquelle les agriculteurs se trouvent au premier plan. Mais je sais que la mise en œuvre de normes et de directives sans doute nécessaires a créé bien des problèmes pour les exploitants, les générations des aînés devant faire face à une mutation technique et économique rapide, votre génération connaissant de réelles difficultés dans l'exercice d'un métier qui la passionne. La confrontation de vos expériences vous permettra de mieux mesurer la valeur du renoncement à certaines formes d'individualisme ou de nationalisme, et de mieux situer l'objectif d'une unité organique continentale qu'il faut construire pour le bien de tous,

et ouvrir aussi vers les autres régions du monde.

3. Vous vous proposez également de préciser les fonctions du syndicalisme agricole des jeunes, en tenant compte des conditions de la libéralisation prochaine du Marché commun. De fait, l'apport culturel et éducatif des organisations professionnelles et syndicales paraît important et déterminant; c'est un «élément créateur d'ordre social et de solidarité»[1].

L'affermissement de l'unité européenne dépendra en grande partie de la cohésion morale et spirituelle des personnes et des peuples qui la composent. Lorsque j'ai présenté la doctrine chrétienne sur le travail, j'ai rappelé en particulier qu'il faut «proclamer et promouvoir la dignité de tout travail et spécialement du travail agricole, grâce auquel l'homme, de manière si éloquente, "soumet" la terre reçue comme un don de Dieu»[2]. Je souhaite que vos organisations aident les jeunes agriculteurs à trouver dans leur métier la satisfaction d'accomplir en sécurité une tâche humaine épanouissante et respectée de tous.

4. Votre troisième thème de réflexion, au cours de cette rencontre romaine, se situe plus résolument encore dans une perspective internationale. Vous préparez votre sixième Congrès mondial au Brésil, en décembre prochain. Vous vous trouverez confrontés aux problèmes de l'interdépendance dans la production et les échanges; vous constaterez plus clairement encore l'urgence de prendre en considération les composantes non seulement économiques, mais culturelles, politiques et religieuses, c'est-à-dire d'élever cette interdépendance au rang de catégorie morale, comme je l'ai demandé dans l'encyclique «[Sollicitudo Rei Socialis](#)»[3].

Vous vous préoccupez, à l'horizon de l'an 2000, d'étendre les frontières de la solidarité des Européens bien au-delà de votre continent, afin d'établir des liens plus étroits et féconds au nord et au sud de la planète, entre les pays dotés d'une agriculture moderne très productive et les pays qui ne bénéficient pas des mêmes possibilités naturelles, technologiques et économiques. Et cette solidarité, vous le savez, ne prendra tout son sens que si elle s'exerce sur le plan humain, que si elle traduit la primauté de l'homme dans toute l'activité économique.

L'Eglise apprécie, à cet égard, la tâche qu'accomplissent les Organisations internationales gouvernementales ou non-gouvernementales, «au service des sociétés, des économies et des cultures du monde entier»[4].

5. Chers jeunes agriculteurs, à l'automne dernier j'ai eu la joie de me rendre [auprès du Parlement européen](#) et d'exprimer mon estime et mes encouragements à ceux qui représentent à ce niveau vos douze nations.

A vous aussi, je voudrais rappeler trois domaines d'action que j'ai évoqués [à Strasbourg](#) et qui me paraissent essentiels, sur la route de l'Europe unie: d'abord réconcilier l'homme avec la création, en veillant à préserver l'intégrité, les équilibres et les ressources de la nature – vous êtes bien les

premiers à comprendre cette nécessité –; réconcilier l'homme avec son semblable, en s'acceptant les uns les autres dans la diversité des traditions à l'intérieur du continent européen et en s'ouvrant aux richesses spirituelles des autres continents; réconcilier l'homme avec lui-même, en travaillant à reconstituer une vision intégrée et complète de l'homme[5].

Je suis sûr qu'avec votre sensibilité de jeunes, votre largeur de vues et votre confiance en l'avenir, vous saurez répondre avec générosité à ces appels.

Dans cette espérance, j'invoque sur vous, sur vos familles et ceux que vous représentez, sur vos pays, la Bénédiction du Seigneur.

[1] Ioannis Pauli PP. II *Laborem Exercens*, 20.

[2] *Ibid.* 21.

[3] Cfr. Eiusdem *Sollicitudo Rei Socialis*, 38.

[4] *Ibid.* 43.

[5] Cfr. Eiusdem *Allocutio ad Parlamentum Europae, 12, die 11 oct. 1988: Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, X, 3 (1988) 1171.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XII, 1 p. 584-587.

L'Osservatore Romano 17.3.1989 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 14 p.8.

La Documentation Catholique n.1983 pp.421-422.

© Copyright 1989 - Libreria Editrice Vaticana